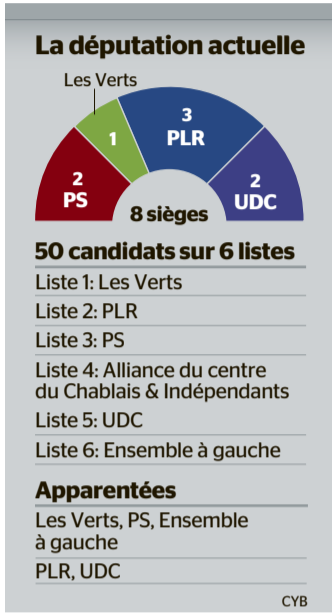
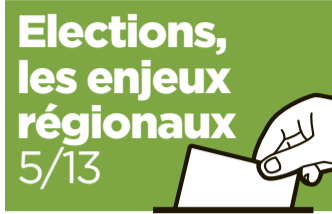


Riviera-Chablais

Les partis chablaisiens à l'assaut du neuvième siège



Le district d'Aigle (symbolisé ici par son château) enverra 9 députés au Grand Conseil. 50 candidats sont en lice pour conquérir ces sièges. SWISS-IMAGES

Politique
La région comptera un député de plus dans le futur parlement. Chaque parti convoite ce siège avec gourmandise

Christophe Boillat

Que ce soit par ses projets Chablais Agglo et RiVeLac qui pourraient repenser l'aménagement du territoire ou par un renouveau du tourisme avec Alpes vaudoises 2020, le district d'Aigle est en pleine mutation. Et il attire. Doté de 15 communes et de 45 000 habitants, le Chablais a donc obtenu le droit d'envoyer un neuvième député à Lausanne.

La nouvelle est d'importance puisque l'Alliance centriste du Chablais (ACDC) s'est constituée spécifiquement sur ce bonus électoral. «La parole sera enfin donnée aux Chablaisiens qui ne se reconnaissent ni de gauche ni de droite», veut croire le Villeneuvois Alexandre Lachat, conseiller communal PDC et candidat. Ces centristes indépendants rêvent de refaire au canton le coup politique qui a mené l'Entente aiglonnaise au délibérant du chef-lieu du district. Le combat s'annonce très compliqué, un siège serait une victoire retentissante.

La preuve par neuf pourrait alors être réalisée par Ensemble à Gauche qui ne vise pas un, mais carrément deux sièges. Pour un socle électoral de 9%. «Il faut être ambitieux», assure Rachel Carnal,

présidente du POP Chablais et candidate.

Pari osé, mission quasi impossible. Certes, l'extrême gauche s'appuie sur deux têtes de liste fortes: le charismatique ex-député Bernard Borel et Christophe Grand, secrétaire du POP Vaud.

La liste composée de six candidats compte aussi Suzy Dulex, ancienne députée. Apparentée aux Verts et au PS, Ensemble à Gauche espère au moins, selon Rachel Carnal, que «la représentation démocratique sera plus équilibrée». Aujourd'hui, les huit sièges du district, dont la population vote historiquement à droite, sont occupés par le bloc PLR-UDC (3+2) et par l'ensemble PS-Verts (2+1).

Les socialistes confiants

Les socialistes jouent quand même très gros dans cette élection. Ne serait-ce que parce que leur ténor Michel Renaud (Ollon) quittera le Grand Conseil après 27 ans de mandature. Pas de quoi inquiéter Robert Conrad. Le candidat et conseiller communal villeneuvois mise sur «des forces nouvelles du parti pour conserver nos deux sièges, mais encore

pour en glaner un troisième». La candidature de la municipale de Bex Eliane Desarzens est un atout indéniable. La prime au sortant devrait jouer pour Alberto Cherubini, autre Bellerin. Mais le papable pour un troisième fauteuil ne saute pas directement aux yeux.

«Ce neuvième siège, nous ne serions pas mécontents de nous l'approprier, avance Léonard Studer, candidat villeneuvois des Verts. Mais notre corps électoral entre 10 et 15% des voix ne nous l'autorisera peut-être pas. Ce sera suffisant pour conserver celui de notre sortante Susanne Jungclauss Delarze.» Les écologistes souhaitent également un rééquilibrage à gauche. La droite, pas.

«Franchement, je n'imagine pas les forces de gauche, que l'on ne voit pas beaucoup dans la campagne, gagner un siège. Ils pourraient plutôt en perdre un», déclare François Deladoey. Le conseiller communal aiglon et candidat UDC voit son parti «accrocher sa part électoral» et conserver ainsi les rangs de Pierre-Yves Rappaz et Pierre-Alain Favrod, tout en visant un troisième député.

«Ce sera peut-être difficile mais nous y croyons. Notre certitude est que le 9e siège doit aller à droite. Chez nous ou au PLR avec qui nous sommes apparentés et avec qui nous partageons 80% des idées.» Le municipal villeneuvois Dylan Karlen a clairement les moyens pour offrir un troisième siège à son parti.

Sortants de poids au PLR

Reste le PLR confortablement installé et qui fait figure d'épouvantail pour les autres partis. Et encore, il a perdu en route le syndic d'Aigle et président cantonal Frédéric Borloz, élu entretiens au Conseil national. Mais les libéraux-radicaux avancent avec trois sortants de poids: le syndic d'Ormont-Dessus, Philippe Grobety, le municipal d'Ollon Nicolas Croci-Torti, et surtout le président actuel du Grand Conseil, le municipal aiglon Grégory Devaud.

Loin d'être rassasié, le PLR «ambitionne quatre sièges, ce qui sera représentatif de notre force dans le Chablais», estime Philippe Sarda, chef de campagne. Le parti a des atouts supplémentaires à faire valoir. Avec le futur président du Conseil communal villeneuvois Aurélien Clerc et le syndic de Roche Christophe Lanz, il pourrait même atteindre la majorité des futurs représentants du Chablais au Légitif vaudois, dont l'élection se déroule le 30 avril.

Retrouvez notre dossier complet sur VD2017.24heures.ch

La Côte



Une fois les voitures enterrées, la place Perdtemps redeviendra un aussi de grosses constructions, sur Perdtemps, à Usteri, au Martinet,

«Cœur de ville» veut redessiner

Le réaménagement d'espaces publics et un parking sous Perdtemps seront les priorités de cette législature

Madeleine Schürch

Le projet est ambitieux. Présenté lundi comme élément phare du programme de législature de la Municipalité de Yverdon, «Cœur de ville» doit remodeler la cité d'ici à 2030. Il s'agit d'un concept d'aménagement urbain, dont les grandes lignes ont été adoptées en 2013. Son but: revitaliser le centre-ville, dont les petits commerces souffrent de la conjonction et de la concurrence, en développant un parcours de nouvelles adresses et de places publiques allant de la gare au château.

Un projet qui implique de grands aménagements, comme l'enterrement du parking de Perdtemps (1000 places à long terme), ce qui permettra de recréer en dessus le parc de ver-

ture d'un hectare, comme avant-guerre. L'élargissement à deux voies du tunnel de l'Etraz, ce qui facilitera l'accès au centre-ville et à ce futur parking. La construction sur le côté ouest de la place Perdtemps, à savoir sur l'avenue Viollier, d'un îlot d'immeubles comprenant des logements et des commerces, dont

La politique nyc

● Apparemment, le basculement de la Municipalité à une majorité du centre droit, aux dernières élections, n'imprime pas de virage sec à la politique yvernoise. La gauche et la droite se sont entendues pour garder les grandes lignes en matière d'urbanisation, de politique économique, de logement ou encore de soutien à la vie des quartiers. Et ils tirent à la même corde pour défendre le projet clé du Cœur de ville.

Du côté de la mobilité, on note toutefois un ton quelque peu différent. Si la politique de renforcement des transports

Nyon
Un délégué au commerce local

Le dynamisme du centre-ville de Nyon et de ses commerces fait souvent débat. La Municipalité propose d'octroyer un crédit annuel de 50 000 francs à la promotion économique et de créer un poste (80% de délégué au commerce local et à l'économie. Ce délégué aura pour mission de soutenir le commerce local et de favoriser les synergies entre les différents acteurs économiques. Ceci en lien avec les grands projets urbanistiques de la Ville. Il ira sur terrain et sera à l'écoute de tous ces entrepreneurs et commerçants. **Y.M.**

Un centre sportif

Chantier Lancés fin 2016, les travaux du centre à plus de 10 millions avancent bien. Derrière ce projet, une mission: réunir les villageois

La votation du préavis avait fait grand bruit dans le village. Il faut dire qu'il s'agissait quand même de plus de 10 millions, investis pour la refonte totale des infrastructures sportives d'En Flacly. «Les gens n'ont pas tous compris pourquoi c'était aussi cher, raconte Frédéric Gabriel, le municipal lonaysan en charge du pro-

L'église allemande est rénovée, c'est l'heure de payer

Montreux
La Ville ainsi que les communes de Veytaux, Villeneuve, Noville, Chessel et Rennaz sont appelées à participer à la rénovation de l'édifice datant de 1880

La Communauté évangélique de Montreux (CEAM) a demandé une participation financière communale pour la rénovation générale - déjà effectuée - de l'église évangélique de langue al-

lemande sise à l'avenue des Alpes 63 à Montreux.

S'élevant à 400 000 francs dans un premier temps, cette participation a été ramenée à 240 000 francs, seule la part des travaux directement liés à l'exploitation des lieux de culte étant finalement prise en compte, comme le stipule la loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public. De plus, la CEAM a décidé de différer les travaux de remplacement de la sonorisation et l'accordage général de l'orgue. Une nouvelle

demande sera établie pour ces deux postes dans les années à venir.

Dans ce cadre, le Conseil communal de Montreux doit se prononcer sur l'octroi d'un crédit de 180 000 francs pour la part à la charge de la Ville. Les communes de Villeneuve, Veytaux, Noville, Chessel et Rennaz sont aussi appelées à prendre part à ce financement au prorata de leur nombre d'habitants, en vertu de la convention qui lie ces localités avec la CEAM. «Au vu de l'ampleur des travaux qui ont été

effectués, le montant à charge des communes est tout à fait acceptable», plaide Caleb Walther, municipal à Montreux.

La CEAM a, pour sa part, déjà injecté plus de 3 millions de francs dans la rénovation du bâtiment de la cure, des salles paroissiales, de plusieurs appartements, ainsi que de l'église. Les travaux se sont achevés en décembre dernier. La majorité d'entre eux, pas vraiment nécessaire aux cultes, n'est toutefois pas à la charge des communes. **C.B.**